



SÉCURITÉ DES BIENS ET
DES PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Antoine de Saint Exupéry - **Limoges**

*Possibilité d'organiser des sessions sur
demande en centre de formation ou sur site*

Habilitation électrique B0L - B1L - B1VL - B2L - B2VL - BCL - B1XL - B2XL

Formation Initiale

OBJECTIFS

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique ou non électrique sur les installations et équipements des véhicules électriques et hybrides.
- Permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitation.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Personne amenée à intervenir sur des véhicules électriques et/ou véhicules hybrides
- Avoir des compétences en électricité (exécutant électrique)

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Durée

- de 14 h à 21 h

Validation / Modalités d'évaluation

- Titre d'habilitation B0L - B1L - B1VL - B2L - B2VL - BCL - B1XL - B2XL
- Avis après formation

Modalités de formation

- Alternance entre théorie et mises en situations pratiques
- Travail sur cas concrets

Modalités de financement

- Financement individuel
- Entreprise / OPCO

Tarif de référence*

- 560 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

Habilitation électrique B0L - B1L - B1VL - B2L - B2VL - BCL - B1XL - B2XL

Formation Initiale

CONTENU

Théorie :

- Introduction et présentation du stage.
- Définition des opérations d'ordre non électrique sur véhicule.
- Aspects réglementaires.
- Les grandeurs électriques et domaines de tension.
- Les définitions relatives aux véhicules électriques et/ou hybrides.
- Structure et éléments constitutifs d'un véhicule hybride/électrique.
- Les différents dangers liés à l'électricité et aux accumulateurs.
- Les mesures de protection contre les chocs électriques.
- Les textes réglementaires et la publication UTE C 18.550 obligations réglementaires depuis 2015).
- Les habilitations électriques.
- Le matériel de protection individuelle et collective et l'outillage de sécurité.
- Les règles de sécurité à observer lors des opérations d'ordre non électrique sur les véhicules.
- L'identification et le repérage des conducteurs électriques.
- Les incidents et les moyens d'y remédier.
- Conduite à tenir en cas d'accident électrique.
- Test d'évaluation individuelle.

Pratique :

- Mise en situation sur véhicule électrique et/ou hybride du site selon la disponibilité d'un véhicule.
- Examen des risques.
- Application des instructions de sécurité et des procédures de l'établissement.
- Évaluation pratique.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. Nous consulter